

REUNION DU 22 JANVIER 2026

Présents : Mr de Vallavieille, Mr Lesseline, Mme Rolland, Mme Lepetit, Mr Jamet, Mr Vasche, Mr Dubourg, Mr Leconte, Mr. Marie, Mr. Ferey, Mme Plaisance-Dubois

Excusé : Mr. Després, Mme Postel (pourvoir M. Dubourg), Mme Cardine.

Approbation du compte rendu du 11 décembre 2025

I. ETUDE DU DEVIS COMMUNICATION MUSEE

Nous devons revoir tous les ans le budget communications pour le musée.

Nous sommes satisfaits des services de l'entreprise Talent Travel qui nous a envoyé son devis pour 2026.

Sur celui-ci il nous est proposé entre autres :

- Un partenariat avec un ensemble de restaurants, hôtels sociétés touristiques pour un montant de 3 000.00€. A cela nous préférons faire une démarche personnelle avec eux avec dépôt de notre brochure et récupération des leurs ainsi que des mentions réciproques lors de nos annonces publicitaires.
- Un audit qui a déjà été fait en 2025 pour 2 500.00 €. Nous ne voyons pas ce que celui-ci peut nous apporter et nous le refusons.
- Nous renouvelons le site internet (8 500.00€) avec 9 nouvelles pages. Talent Travel les travaille et nous les envoie pour validation.
- Une traduction en anglais est acceptée pour 5 500.00 € car cela nous semble indispensable aux vues de nos visiteurs étrangers pour la moitié.
- Le blogue est offert. Celui-ci sera abondé aussi bien par eux que par nous selon l'actualité du musée.
- Nous allons être visible sur divers sites internet (TripAdvisor, Spotify) et ils recherchent un blogueur orienté vers l'histoire.
- Le bilan des annonces sur le petit Futé est positif avec :
 - Instagram 53 013 vues
 - Facebook 67 415 vues
 - Tic toc 187 500 vues

Nous allons revoir le devis avec eux en tenant compte de ces remarques. Le conseil accepte le devis revu.

Le nombre d'entrées au musée a été d'environ 185 000 entrées payantes en 2025

II. ETUDE DU DEVIS REPARATION VITRAIL

Nous avons demandé un devis pour la réparation du vitrail de l'entrée. Celui-ci est de 62 251.00€

Vu le montant qui dépasse les 40 000.00€ nous devons en faire faire un autre pour respecter la loi des marchés publics.

Nous allons faire une demande de subvention et en parler avec l'association de l'église.

Le conseil remet donc sa décision.

III. DELIBERATION VALIDATION STOCK BOUTIQUE

Le stock de la boutique du musée est de 85 816.26€ pour 2025. Le conseil valide ce montant

IV. APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DE LA REGIE UTAH SHOP

a) Fonctionnement

Les ventes nous ont rapportées 636 926.03 € HT ce qui est similaire aux chiffres de 2023. Nous avons une diminution du montant du stock qui résulte d'une bonne gestion de celui-ci et de la volonté de le réduire en vue des travaux d'agrandissement de la boutique. Les bons résultats de l'année permettent de dégager un excédent de fonctionnement de 48 247.28€ en fonctionnement.

b) Investissement

Le déficit 2025 de 8 032.06€ est dû aux remboursements des emprunts de 18 000.00€ qui touchent à sa fin.

Le conseil accepte ces comptes

V. APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DE BUDGET INVESTISSEMENT ASSAINISSEMENT

Pour 2025, le budget du fonctionnement dégage un excédent de 9 992.29€. Considérant le déficit d'investissement de 704.48€ et les résultats antérieurs déficitaires, l'équilibre se fait grâce au fonctionnement.
Le conseil accepte ces comptes

VI. VOTE TARIFS ASSAINISSEMENT

Aux vues des comptes, il paraît indispensable d'augmenter les prix de l'eau. Le conseil décide de ne pas suivre les recommandations d'augmentation du conseiller aux collectivités (45.00€ pour la taxe fixe) et de limiter ceux-ci à :

- Part fixe 20.00€ au lieu de 14.000€ /an / abonnement

8 pour abstention 2 contre 2

- Partie variable 1.66€ au lieu de 1.62€
- 9 pour abstention 1 contre 2

Les augmentations sont acceptées

VII. VOTE BUDGETS PRIMITIFS UTAH SHOP ET ASSAINISSEMENT

a) Budget Utah Shop

Les chiffres sont la continuité de 2025 sauf pour l'entretien des bâtiments qui tient compte des travaux pour 100 000€ et des frais d'avocat pour le litige avec la société Kaolin pour 20 000.00€.

Le Conseil accepte ce budget

b) Budget Assainissement

Malgré l'augmentation des tarifs ce budget ne pourra pas faire face à la rénovation des bâches qui seront prises en charge par le budget de la commune de façon à présenter un budget équilibré.

Le conseil accepte ce budget

VIII. DEMANDE EMPLACEMENT POUR VENTES SAISONNIERES

Mme Mathide Després demande de pouvoir faire une vente de produits de la mer et divers sandwichs et boissons sur le site devant le Camping d'Utah Beach.

Le Conseil donne son accord pour la période du 01/05 au 30/08/2016 avec signature d'une convention.

IX. DROIT DE PREEMPTION

Nous ne préemptons pas pour la maison de Mme AGABEG

X. FILM AU DESSUS DE LA BARGE AU MUSEE

Après un devis de 45 000.00€ et une nouvelle recherche de fournisseur nous en avons reçu un de 17 147€ qui semble mieux répondre à nos besoins et notre budget.

Le Conseil accepte ce devis

XI. PROPOSITION POUR UN DISTRIBUTEUR DE BILLETS

La Société EURONET nous propose un distributeur de billets dans le Musée.

Celui-ci serait entièrement à leur charge (mise en place, fonctionnement et assurances) sur une période qui irait du 01/04 au 31/10 et pour une durée de 3 ans renouvelable. Ce distributeur accepte toutes les cartes bancaires françaises et étrangères.

Ce projet nous semble intéressant que ce soit pour les habitants ou pour les touristes.

Il rapporterait 10 centimes par opération de retrait.

Il va falloir réfléchir avec le personnel du musée par rapport à leurs responsabilités pour son fonctionnement journalier et le lieu de son emplacement

Le conseil est pour